

Subventions du mois de février 2017 : Soutien aux Jardins musicaux

La Neuveville, le 27 février 2017

Subventions culturelles

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a attribué, lors de sa séance plénière du 22 février 2017, une aide à la production de 30'000 francs aux Jardins musicaux pour l'organisation du projet « Bal(l)ades », qui se déroulera au mois d'août dans quatre localités du Jura bernois, à savoir La Neuveville, Evillard, Rondchâtel et Orvin. Une décision complémentaire de l'Office de la culture sur préavis du CAF est encore attendue pour le concert à Bienne.

Tribunes Baroques reçoit une aide au projet de 20'000 francs, dont 10'000 francs sous forme de garantie de déficit, pour la mise sur pied de son programme 2017 à l'Abbatiale de Bellelay.

L'association Les Amis du Quatuor se voit attribuer un soutien de 7'000 francs pour la publication de l'ouvrage « Le Songe du luthier » retraçant la construction de quatre instruments de musique à partir d'un seul arbre par Pierre Louis.

Le CJB a par ailleurs octroyé une subvention de 5'000 francs à l'Association des Amis de Roger Montandon pour l'impression du livre intitulé « Roger Montandon, itinéraire personnel d'un peintre et homme de lettres à contre-courant ». Plusieurs expositions de peintures, dessins et aquarelles de l'artiste né dans le Jura bernois seront organisées dans différents lieux tels que le Musée de Saint-Imier.

Le festival Cormo'Rock a obtenu une garantie de déficit de 4'000 francs pour son édition 2017, qui regroupera, comme à son habitude, des artistes de la région.

Une garantie de déficit a également été octroyée au Christlicher Gesangverein Moron pour un montant de 1'500 francs permettant d'organiser deux concerts dans le Jura bernois, au Fuet et à Bellelay. Une décision complémentaire de l'Office de la culture sur préavis du CAF est encore en attente pour le concert à Bienne.

Silikat, alias le musicien et vidéaste imérien Swann Thommen, reçoit une aide à la production de 1'300 francs pour la réalisation de son nouvel EP.

Finalement, le Conseil du Jura bernois a octroyé des subventions annuelles à la Fédération jurassienne de musique, à l'Institut Jurassien des Sciences, des Lettres et des Arts ainsi qu'au Musée jurassien des arts de Moutier pour un montant total de 137'500 francs.

Fonds du sport

La Fédération Suisse de Gymnastique (FSG) de La Neuveville a reçu une subvention de 10'000 francs pour l'organisation de la 22^{ème} édition de la Course des Pavés.

Le CJB a accordé huit subventions de 5'000 francs chacune pour les manifestations suivantes : le Trophée du Mont-Soleil, le P'tit Raid organisé par le Club cycliste de Moutier, la Journée équestre de saut, le Concours de dressage et le Concours hippique d'automne de la Société de Cavalerie de Tavannes et environs, les 10 bornes de Courtelary organisées par le Club athlétique de Courtelary, la 46^{ème} édition du Challenge « 210 » de l'Haltéro-Club de Tramelan et la Coupe d'Erguël mise sur pied par le Club des patineurs de Saint-Imier.

Le Cercle d'échecs du Jura et le Club de tennis de table de Moutier ont, quant à eux, reçu une subvention de 2'000 francs chacun pour l'organisation du 14^{ème} Open International d'Echecs du Jura et les Championnats ANJTT (Association neuchâteloise et jurassienne de tennis de table).

Pour un montant total de 18'960 francs, le CJB a octroyé des subventions pour l'acquisition de divers matériel sportif aux associations suivantes : le Club athlétique de Courtelary, la Bordée de Tribord de La Neuveville, l'Unihockey Club de Moutier, le Tennis Club de La Neuveville, l'Unihockey Club de Tramelan, le Club de football de Tavannes – Tramelan, le Tennis Club de Mont-Soleil et le Tennis Club de Malleray-Bévilard.

Total des subventions accordées

Le CJB a accordé, dans sa séance du 22 février 2017, des subventions pour un montant total de 279'260 francs.

Informations

Secrétariat général du CJB : 031 633 75 73